

AU CŒUR DE
BAMBECQUE

Edition 2021



Bambecquoise, Bambecquois,

Voici un nouveau journal municipal.

Nouveau nom, nouvelle présentation... Pourquoi ?

Le grand rédacteur du journal de Bambecque, Frédéric Lemaire s'est retiré de la vie communale. Une page se tourne !

Un grand Merci Frédéric pour ta contribution durant ces nombreuses années.

Quel devenir pour le journal ? Continuer, arrêter.

Dans un monde connecté, la commune va créer un site internet.

Oui mais ! N'oublions pas les autres.

Depuis quelques temps, l'accent a été mis sur l'élaboration du site internet de la commune.

Merci à Sophie Beaucamp qui, pour soulager Karen Grivés et moi-même qui travaillons sur le site internet, a proposé une ébauche de journal sans copier, plagier le travail de Frédéric. Un remarquable travail d'équipe c'est alors installé entre Karen et Sophie.

C'est ainsi qu'est né « Au cœur de Bambecque »

Très bonne lecture.

En ces temps difficiles, prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Grégoire FRANCKE

Chronique

- ✿ Notre population
- ✿ Budget 2020
- ✿ Travaux 2020
- ✿ Prochainement
 - Travaux de l'église
 - Ouverture de la boucherie
- ✿ Le saviez-vous ?
 - Abri de bus
 - Le RTC
 - Le site internet
 - Cimetière
- ✿ Festivités 2020
- ✿ La confection des masques
- ✿ Résultat concours des maisons fleuries
- ✿ Remise médaille d'honneur du travail
- ✿ Dates à retenir
- ✿ Bien ici

NOTRE POPULATION



● Nouveau-nés

FLAHOU Sophie née le 5 février 2020

WATTEZ Gabriel né le 16 février 2020

BERTEIN Néolyne née le 21 mars 2020

GUITTON Joseph né le 15 avril 2020

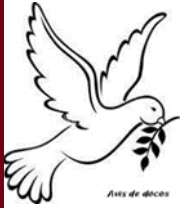
POUMAER Capucine née le 2 août 2020

BOMY Emma née le 20 octobre 2020

DEROO Noah né le 15 novembre 2020

WEILLAERT Octave né le 2 décembre 2020

Bienvenue à tous ces nouveau-nés,
nous leur souhaitons une belle, longue et heureuse vie.



● Décès

LOOTVOET Geneviève née DANES

KERCKHOVE Renée née DEBACKER

VIEREN Marie-Josèphe née BREMME

VIOT Dominique

PUJALTE Christian



● Mariages

PARESYS Christine et BUSSCHAERT Florian

VANELLE Léa et HOSPIE Rémi

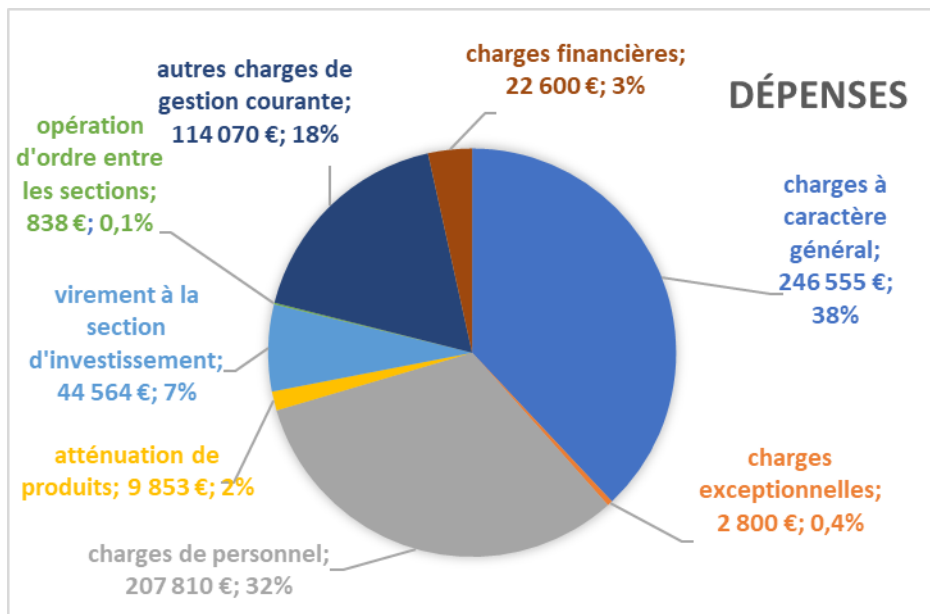
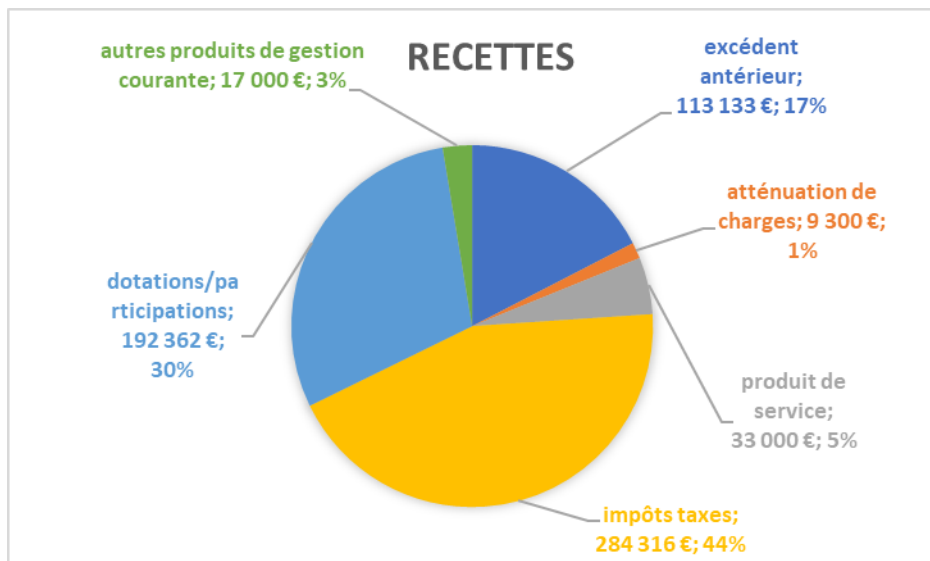
CARETTE Lucie-Marie et BLANCKAERT Cédric

DEBUYSER Clémence et LAFDILI Ismail

Avis aux nouveaux Bambecquois. Nous sommes ravis que vous ayez choisi notre commune pour y habiter. Ainsi n'hésitez pas à nous le faire savoir en vous présentant en mairie.

Selon l'INSEE, la population Bambecquoise est, à ce jour, d'environ 806 habitants.

Budget de fonctionnement de la commune 2020



QUELQUES EXPLICATIONS :

La commission finance, comme chaque année, a établi le budget 2020.

Dans la continuité de nos engagements, nous gardons la même ligne de conduite par rapport aux années précédentes à savoir une gestion rigoureuse de nos dépenses en fonctionnement et des investissements maîtrisés qui sont à la hauteur de nos moyens et qui nous semblent nécessaires.

Vous trouvez ci-dessus la répartition de nos dépenses et recettes.

A savoir que : Charges à caractère général comprend eau, énergie, fournitures administratives scolaires, entretien, maintenance, transport, fêtes et cérémonies, alimentation...

Les charges de gestion courante correspondent au service incendie, versement pour centre aéré, médiathèque, CCAS, subventions, contrat école privée, indemnités élus.

La commune a 2 emprunts en cours, l'un pour le financement de l'école publique Jean de la Fontaine et l'autre pour la construction de la « salle espace Yserhof »

Quelques chiffres :

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter vos impôts locaux.

Le tarif de la cantine reste à 3 euros par repas.

La situation sanitaire a modifié nos dépenses et recettes sur l'année 2020 :

Recettes en moins :

- Locations de notre salle « espace Yserhof »: - 6600 euros dû à l'annulation des différents événements.
- Cantine: - 6900 euros (remarque : 5300 euros d'économie en alimentation, mais 12200 euros de cantine en moins).

Quelques économies :

11 900 euros de transport (scolaire, piscine).

Travaux 2020

Des travaux de voirie ont été entrepris au niveau de « la petite route du N'Heyl », ainsi que « rue de ma Campagne » : un rabotage de quelques centimètres et remise d'une couche roulante.

D'autres rues où il était nécessaire d'entretenir la voirie car fortement dégradée, un passage de gravillonnage a été réalisé, ainsi que des réparations ponctuelles en enrobé.

Le deuxième tiers des fossés a été curé et les bas cotés dérasés ce qui permettra une meilleure évacuation des eaux en cas de fortes pluies.

- Des travaux d'embellissement ont également été entrepris. Le périscolaire a fait peau neuve avec ses nouvelles peintures. Didier notre employé communal « artiste peintre » nous fait faire de très belles économies.



- Un abri dans la cour de récréation à l'école publique « Jean de la Fontaine » a été mis en place pour y abriter les petits jeux d'extérieur.



- Un espace vert (plantation d'arbres fruitiers) a aussi été aménagé pour le bonheur et la découverte de nos enfants dans la cour de récréation.



- Des arbres, des bancs et des poubelles ont été mis en place au niveau du lotissement de l'Yser. Nous sommes très satisfaits de voir, aujourd'hui, le bon usage de ces aménagements. Lieu de rassemblement convivial rebaptisé

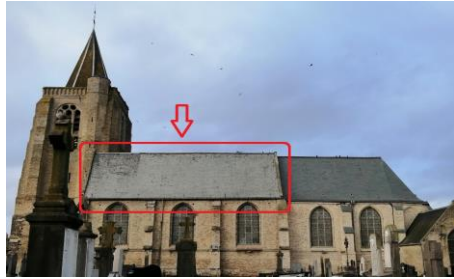
« Le Carré rouge »



- Un espace vert a été aménagé « Rue de la Brasserie » avec des plantations d'arbustes fleuris.



Prochainement Travaux de l'église



Nous remercions tout d'abord les villageois qui ont répondu à l'appel aux dons pour le financement des travaux de notre Eglise. Notre église à laquelle nous tenons tant de part sa splendeur intérieure, pièce maîtresse de notre village, voit sa toiture des nefs fortement abîmée. Il faut savoir que notre édifice est inscrit au titre des monuments historiques. Ainsi, contre toute attente, nous voyons de part cette nomination, nos subventions revues à la baisse. C'est aussi cette nomination qui oblige chaque Bambecquois habitant dans le périmètre de l'église à faire une demande de travaux à la mairie. Celle-ci devant être validée par l'architecte des bâtiments de France. (Nous vous rappelons que tout travail, de modification ou pas, de votre habitation doit être déclaré en mairie). Un appel d'offre a donc été lancé, plusieurs entreprises ont répondu favorablement. Le coût des travaux est estimé à environ 760 000 euros. Le coût de cette action est énorme pour le budget de notre commune. En plus du prêt souscrit, nous avons différentes aides notamment celle de la fondation du patrimoine, une aide de la région, de l'état, du département et aussi de la CCHF. Nous serons tout de même ravis que dans 2 ans, délais prévus pour la réalisation du chantier, notre église sera à l'abri de toutes intempéries. Les messes ne seront peut-être pas célébrées durant le temps de la réalisation des travaux. Nous en saurons plus lors des premières réunions de chantier avec les entreprises.

Ouverture de la boucherie



D'incertitudes en incertitudes, les retards liés à la COVID 19, problèmes sur problèmes, sans oublier les erreurs de l'architecte, c'est fièrement que la municipalité vous annonce l'ouverture de la boucherie. Il reste à aménager les lieux pour une ouverture espérée au printemps 2021. Benjamin et Anaïs auront été très patients et seront fiers de nous faire valoir leurs talents de boucher/traiteur. Nous comptons sur vous pour les accueillir dans notre village et être présent le jour du lancement.

Pour les travaux de la boucherie, la commune a contribué à hauteur de 25 000 euros, le reste étant financé par la CCHF.

Quelques explications :

La CCHF, dans le cadre du développement économique, peut sous certaines conditions faire l'acquisition et les travaux pour maintenir certains commerces des communes. Une participation est demandée aux communes concernées à hauteur de 5% du coût, plafonnée à 25000 euros.

Abri de Bus

Nous espérons installer un abri de bus « rue Principale » afin de protéger les enfants des intempéries et de libérer les habitations alentour. Par souci d'économie, la municipalité a décidé de récupérer celui de la Kruystraete dit « inutile » et de le rénover. A savoir qu'un nouveau coûterait 3500 euros. Une demande a donc été faite auprès de la Région qui a la compétence « transport » pour déplacer l'abri bus de la Kruystraete.



Le saviez-vous ?

Le RTC



Téléphone fixe Ce qu'il faut savoir sur la fin du RTC

Le 15 novembre 2018 débute le processus d'extinction du bon vieux réseau téléphonique commuté RTC. Mieux vaut avoir conscience de ce qu'implique ce basculement historique pour ne pas risquer, un jour, de ne plus pouvoir utiliser son téléphone fixe.

Explications : Qu'est-ce que le RTC ? Il s'agit du réseau téléphonique commuté (RTC), inventé à la fin du XIXe siècle et déployé par France Télécom dans les années 1980 pour faire face à

l'augmentation du nombre de téléphones dans les foyers. Vous l'utilisez encore si votre téléphone fixe est branché sur la prise téléphonique murale de votre logement (prise en T) et que vous n'avez aucun équipement informatique raccordé sur cette prise, mais par contre peut être une centrale d'alarme qui est programmée pour vous appeler en cas de d'alerte.

Qui sera impacté par la fin du RTC ? Seuls les abonnés dont le téléphone fixe est branché sur la prise murale ou qui disposent d'une ligne classique (pour leur fax, leur système d'alarme ou autre) sont impactés, soit quelque 6 millions d'abonnés Orange. De nombreuses entreprises vont aussi devoir mettre leurs équipements aux normes. En revanche, **si votre téléphone est déjà branché sur une box, vous n'aurez rien à changer.**

J'ai un téléphone fixe branché sur la prise murale. Que dois-je faire dans l'immédiat ? Tant que vous ne déménagez pas, vous pouvez conserver votre installation actuelle jusqu'à l'extinction du RTC dans votre commune. **Celle-ci n'interviendra pas avant 2023.**

Comment se passera concrètement le basculement ? Orange s'est engagé à prévenir les personnes concernées et à leur proposer des solutions de rechange. Concrètement, l'opérateur s'engage à mettre gratuitement à leur disposition un boîtier qu'elles devront brancher sur leur prise murale en T, et ensuite de brancher votre téléphone sur ce boîtier. Leur numéro de téléphone ne changera pas.

Faudra-t-il souscrire un forfait Internet ? Non !! Le boîtier fourni par Orange servira à brancher son téléphone, mais rien ne vous obligera à y connecter aussi un ordinateur ou un téléviseur ni à opter pour un forfait plus cher.

Devrai-je changer de matériel ? Même si la pose d'un adaptateur sera parfois nécessaire, la plupart des téléphones fixes supporteront le basculement. Malgré tout, il est possible que certains modèles anciens ne soient pas compatibles avec la technologie IP.



Le site Internet

Un site internet « bambecque.fr » dédié à la commune est en cours d'élaboration et sera prochainement disponible. Vous y trouverez multiples informations sur notre village, mais aussi sur la vie municipale, vie quotidienne, enfance, jeunesse, SIROM, CCHF, compte rendu des réunions de conseil ainsi que les dates de celle-ci... (Nous vous rappelons que ces réunions sont ouvertes au public).

Nous espérons que vous serez nombreux à « surfer » sur notre site internet.

Le cimetière

Le conseil municipal a décidé de modifier le tarif des concessions du cimetière. Le montant est dorénavant fixé à **200** euros.

La perpétuité reste inchangée.

Vous pouvez observer un arrêté municipal à l'entrée du cimetière vous indiquant les concessions supposées « en état d'abandon ».

Merci de vous rapprocher de la mairie si vous avez des informations. A savoir que si aucun retour ne nous est transmis, le caveau sera remis en vente.

FESTIVITES 2020

Maigre programme 2020 pourtant initialement bien chargé à la hauteur de notre village (brocante, soirée, feu d'artifice, défilé Saint-Martin, Arbre de Noël...). A la grande déception de la commission des fêtes, tout a dû être annulé. La raison, la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a bouleversé notre quotidien.

Pour les enfants, nous avons tout de même mis en place un drive à 2 reprises pour remettre les Voolaeren à l'occasion de la Saint-Martin et les friandises pour Noël.

DRIVE piéton

MARDI 10 NOVEMBRE 2020 de 18H30 à 19H30

L'envie de faire plaisir aux enfants est trop grande pour ne rien faire...

Nous organisons donc un « drive » afin que chaque enfant bambecoquois de 2 à 12 ans puisse venir retirer son Voolaeren, son orange et ses friandises.

Nous aurons la joie d'accueillir également Saint-Martin à la salle Yserhof.

ATTENTION
PARTI-MASQUE OBLIGATOIRE

- ◆ Ce n'est pas que nous ne voulons pas voir votre joli sourire, mais le port de masque est obligatoire.
- ◆ Gel hydroalcoolique à disposition :
- ◆ merci de vous désinfecter les mains dès votre arrivée.
- ◆ Même si on aime les câlins, on respecte la distanciation sociale.

IP.A.S.



DRIVE

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2020 de 10H00 à 12H00

DRIVE Du Père Noël

A Noël, voir des étoiles dans les yeux des enfants est magique

C'est pour cette raison que nous organisons un « drive » afin que chaque enfant résidant sur la commune de Bambeque, âgé de 2 à 12 ans, puisse venir retirer son sachet de friandises.

Nous aurons la joie d'accueillir également le Père-Noël à la salle Yserhof.

ATTENTION
PARTI-MASQUE OBLIGATOIRE

- ◆ Ce n'est pas que nous ne voulons pas voir votre joli sourire, mais le port du masque est obligatoire.
- ◆ Gel hydroalcoolique à disposition :
- ◆ merci de vous désinfecter les mains dès votre arrivée.
- ◆ Même si on aime les câlins, on respecte la distanciation sociale.

IP.A.S.

Nous étions aux premières loges pour admirer les yeux émerveillés des petits et des grands à la vue du Père Noël.



Une remise de tickets a aussi été effectuée aux enfants et adolescents pour effectuer un stage d'initiation à l'équitation à l'écurie de Gaia de Bambecque.



🌲 Le traditionnel repas offert aux aînés n'a pas pu avoir lieu en cette fin d'année 2020 pour raison sanitaire 🤒🌲.

Face à cette situation inédite, nous avons décidé, exceptionnellement, d'offrir un colis à chaque bénéficiaire Bambecquois. Ces colis (pour 1 ou 2 personnes) ont été réalisés par notre boulangerie Thomas Nempon avec des produits locaux.

Avec l'espoir d'une année 2021, sous de meilleurs auspices. Les membres du CCAS et le président Grégoire Francke.



LA CONFECTION DES MASQUES 2020

Certes la confection des masques ne fait pas partie des activités « plaisirs » néanmoins il est important de souligner et de REMERCIER toute une équipe.

Grâce à la mobilisation des bénévoles 🙌 pour confectionner les masques 😊 (la commune ayant acheté le tissus, le molleton, les élastiques), nous avons réussi, tous ensemble, notre challenge ; en offrant un masque à chaque Bamecquois de plus de 3 ans ; soit plus de 800 masques réalisés en 15 jours seulement ⏳.

Parmi les bénévoles, une grande majorité d'élus ou conjoints d'élus, mais pas seulement.

Les couturières 🧵 : Anne, Anne-Chantal, Chantal, Christelle, Magalie, Nadine, Karen, Laetitia.

Et les petites mains 🧡 : Aude, Blandine, Caroline, Cédric N, Cédric G, Claire, Frédérique.

Et Sébastien G pour la découpe du tissu pour la totalité des masques.

Mais également toutes leurs petites familles respectives 👨‍👩‍👧 qui ont aussi mis la main à la patte.

(en espérant n'oublier personnes 😊)



Résultat du concours des maisons fleuries

CATEGORIE FACADES AVEC JARDINETS

- **1er prix** M. & Mme Didier BAUDE 7, chemin des écoliers



- **2ème prix** M. & Mme Marcellin VANHEMS 1, route de Rexpoède



M. & Mme Christophe VEREECQUE 2, rue de la Brasserie

Messieurs DUBUISSON – THERY 6, rue des Ifs

M. & Mme Yves COGET 3, chemin des écoliers

M. Antoine BONDUAUX 27, rue principale

M. & Mme Patrick DECOOMAN 47, route de West-Cappel

M. & Mme Henri MICHALSKI 31, route d Herzeele

M. & Mme TIRLEMONT – MOERMAN 2, route d'Herzeele

M. & Mme Christophe COTTON 36, route de West-Cappel

M. & Mme Pierre VANBERTEN 3, rue principale

Messieurs PIRIOU – CAFFRAY 2, rue des Ifs

M. Serge DEPOORTER 13, chemin des écoliers

M. Daniel LOMBARD 11, chemin des écoliers

CATEGORIE FACADES

- **1er prix** M. & Mme FAVEEUW – DUYCK



- **2ème prix** M. & Mme Jean-Pierre LOY



M. & Mme DEFEVER - DUYCK 16, rue du Teillage

Mme Audrey DEFOSSÉ 18, rue du Teillage

Mme Amélia DUYCK 20, route d'Herzeele

M. & Mme Jean-Sébastien DESCHARLES 10, rue de la Gare

Mme Corinne HERMANT 28, route d'Herzeele

Mme Francine JAECQUES 51, route de West-Cappel

M. & Mme Mickaël DEWAELE 1, rue de Ma campagne

M. Jean-Marc MEESEMACKER 1, rue de la Brasserie

M. & Mme Cédric NEUVILLE 11, petite route de Wylder

M. & Mme Frédéric VANBUCKAVE 6, rue de la Brasserie

Mme Nicole DEVETTE 2, impasse du stade

CATEGORIE FERMES – GRANDS ESPACES FLEURIS

- **1er prix** M. & Mme Régis VANDEWALLE 15, rue de Ma campagne



- **2ème prix** M. & Mme Grégoire FRANCKE 2, route de Wylder



M. & Mme Gérard RYCKEBOER 2, route de Bray-Dunes

Mme Thérèse DEBACKER 6, rue de Ma Campagne

Mme Aline BONDUAEUX 18, route de West-Cappel



Le thème 2021 des villages fleuris (concours inter-village organisé par la CCHF) pour les communes de moins de 1000 habitants est « l'agriculture et l'élevage ».

Nous vous proposons de participer individuellement à ce concours et d'apporter votre touche personnelle dans vos jardins.



Remise de la médaille d'honneur du travail



Bravo à Monsieur Antoine Bonduaeux qui a reçu la médaille d'honneur du travail le 13 septembre 2020. Quelques explications : Un salarié peut, sous conditions, recevoir la médaille du travail en récompense de l'ancienneté de services et de la qualité des initiatives prise dans son travail.

Dates à retenir

Mesdames, Messieurs, à vos agendas !

- 19 juin 2021 : Brocante et Soirée champêtre
- 10 novembre 2021 : Défilé de la St Martin
- 20 novembre 2021 : Repas spectacle
- 12 décembre 2021 : Arbre de Noël

Tous ces événements sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire de la COVID 19.

Bien ici

A Bambecque, on trouve une boulangerie bientôt une boucherie. Le village est situé à proximité de l'A25, à 20 kilomètres de Dunkerque, 25 km d'Hazebrouck, 30 minutes de Lille...

ET AUSSI n'hésitez pas à penser aux commerces de proximité, une balade à pieds, en vélo, en trottinette... seul ou accompagné dans notre beau village permet de « manger et bouger » mais aussi de rattacher l'utile à l'agréable.

- Boucherie
- Boulangerie
- Marché (jeudi matin)
- Institut de beauté
- Vente directe à la ferme
- Kinésithérapeute
- Médiathèque



Amis commerçants, si vous souhaitez faire partie de cette liste, rapprochez-vous de la mairie. Vous pouvez également déposer votre carte de visite, votre plaquette, etc... à l'emplacement prévu à cet effet à l'entrée de la mairie.



Rédacteurs :

- Sophie BEAUCAMP
- Karen GRIVES
- Grégoire FRANCKE

Mairie de Bambecque
5 rue de l'église
59470 Bambecque
Tél : 03.28.27.62.31